Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 104 (1968)

Heft: 29

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

29

Montreux, le 27 septembre 1968

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif

P. C., 10 ans, collège de l'Elysée, Lausanne

Communiqués

VAUD

Postes au concours
Délai au 2 octobre 1968

GIMEL. Maîtresse de travaux à l'aiguille (poste complet itinérant) à la classe supérieure, école ménagère et classes primaires de Gimel, aux classes primaires de Longirod-St-Georges et de Saubraz. Entrée en fonctions : 4 novembre 1968.

LUINS/VINZEL - DULLY/BURSINEL (Groupement scolaire). Instituteur primaire à **Vinzel** (classe du degré supérieur). Entrée en fonctions : fin octobre - début novembre 1968. Appartement confort moderne à disposition dans le collège de Vinzel.

NYON. Maîtresse de classe de développement. Entrée en fonctions : 14 avril 1969.

PENTHALAZ. Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1968.

Les candidates et candidats sont en outre priés de faire savoir aux autorités communales et aux directions d'écoles qu'ils font acte de candidature au Département ; ils leur enverront directement à cette occasion les certificats et autres pièces qu'ils désirent présenter.

GENÈVE

Centre d'information

Nous rappelons aux collègues de 5e qu'un travail de GRAMMAIRE est à leur disposition à Vernier.

Il s'agit d'un
RECUEIL D'EXERCICES DE GRAMMAIRE
dû à Mme E. Crausaz, institutrice.

Cet ouvrage qui compte 62 pages ne contient pas uniquement des exercices d'application des notions figurant au programme de 5e, mais aussi la présentation de ces notions et les règles grammaticales qui en découlent.

Certains exercices, donnés à titre d'exemple, peuvent être modifiés ou complétés au gré de chaque enseignant.

L'ouvrage, très méthodique, a été conçu dans un esprit moderne et les exercices sont nombreux et variés, dans l'esprit de Galichet.

Pratique et bien gradué, ce recueil se révélera vite indispensable pour l'enseignement de cette discipline fondamentale du français.

Prix de vente : Fr. 9.— l'exemplaire
CCP 12.15155 Centre d'information SPG

E. F.

NEUCHATEL

Course traditionnelle d'automne

La Suisse primitive (mardi 15 octobre 1968)

Itinéraire : Le Locle - La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel - Berne - Emmenthal - Entlebuch - Lucerne - **Schwytz** (visite aux archives) - Morgarten - **Einsiedeln** (visite de l'abbaye et des panoramas de la Nativité et de la Crucifixion) - Lac de Sihl - Zoug - Cham - Lucerne - Sempach - Olten - Soleure - Bienne - Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - Le Locle.

Prix du voyage en car : Fr. 31.—.
(pour Neuchâtel, Fr. 28.—).

Inscriptions : Demander circulaire détaillée et bulletin d'inscription à Willy Guyot, 40, rue Georges Perrenoud, 2400 Le Locle.

Délai : 8 octobre.

Télévision interne comme moyen d'enseignement

Du 18 au 22 novembre aura lieu à Marly-le-Roi, près de Paris, un Séminaire international destiné à l'étude des circuits de télévision intégrée comme moyen d'enseignement et aux conséquences que leur emploi comporte pour l'école. Le Département fédéral de l'intérieur a désigné comme participants suisses :

1. M. Jean-Claude Frachebourg, maître au collège de Genève et doyen attaché à la Direction des Etudes pédagogiques de l'enseignement secondaire, avenue des Amazones, Chêne Bougeries, **Genève.**

2. M. Marcel Rychner, secrétaire central de la Société des enseignants bernois (Bernischer Lehrerverein), Brunngasse 16, **Berne.** Tél. (031) 22 34 16.

Les participants au séminaire devront remettre aux organisateurs un rapport polycopié sur l'emploi actuel, dans leur pays, de la télévision intégrée dans les écoles de tous les degrés, publiques et privées.

A cet effet, MM. Frachebourg et Rychner lancent un appel au corps enseignant pour qu'on leur signale les établissements scolaires utilisant ce moyen.

Ecrire ou téléphoner d'ici fin septembre à l'une des adresses ci-dessus.

éducateur

Rédacteurs responsables :
Bulletin: R. HUTIN, Case postale No 3
1211 Genève 2, Cornavin
Educateur: J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820, Montreux,
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :
SUISSE Fr. 21.— ; ÉTRANGER Fr. 25.—

Société vaudoise et romande de Secours mutuels
COLLECTIVITÉ SPV

La CAISSE-MALADIE qui garantit actuellement plus de 1700 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Elle assure : les frais médicaux et pharmaceutiques ; une indemnité spéciale pour séjour en clinique ; une indemnité journalière différée payable pendant 720 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, 1012 LAUSANNE, Tél. 23 85 90

Editorial

PÉDAGOGIE

Un bien petit titre. C'est pourtant la reproduction exacte, grandeur nature, du mot tel qu'il apparaît, une seule et unique fois, dans les 135 pages du très remarquable « Plan directeur pour Centre universitaire de Lausanne Dorigny ». On a beau lire et scruter, la part faite sur le papier aux sciences de l'éducation ne va pas au-delà de ces quelques millimètres carrés. D'institut pédagogique, pas question ; de centre de recherche et de documentation, nulle trace.

C'est une lacune qui n'aura évidemment pas échappé aux autorités responsables. Comment concevraient-elles, en effet, la réalisation d'objectifs qui prévoient dans 25 ans 7000 étudiants à Dorigny — quatre fois plus qu'aujourd'hui — si l'éducation publique ne devait bénéficier elle aussi du coup de fouet qu'assène à toute activité humaine la « scientification » des méthodes et des moyens. Susciter quatre fois davantage de vocations étudiantes, conduire au seuil de l'Université une part si fortement accrue de jeunes gens et de jeunes filles demande bien autre chose qu'une expansion quantitative des établissements primaires et secondaires.

Plus qu'une refonte des structures, plus qu'une dotation des classes en matériel d'avant-garde, c'est une révolution dans la **manière** d'enseigner qu'il s'agira d'opérer. Le problème est pédagogique avant tout, du bas en haut de l'échelle.

Il nous a passé sous les yeux, en ces mois récents de fièvre estudiantine, deux documents significatifs. L'un est le questionnaire établi à l'intention de leurs camarades par un groupe lausannois d'étudiants HEC, dans le but de renseigner les professeurs sur l'accueil fait à leur cours. L'autre est une assez violente critique d'étudiants en lettres à l'endroit des séminaires et des cours sous leur forme actuelle. Tous deux insistent, en termes précis et parfois péremptoires, sur les nécessaires qualités de présentation d'un cours, sur les aptitudes didactiques souhaitées du professeur [1]. L'art d'emballer la marchandise ne touche plus aujourd'hui la seule épicerie.

Si les étudiants, crème intellectuelle, aspirent à des professeurs plus pédagogues, qu'en sera-t-il des petits « primaires » qu'il s'agira d'amener, en rangs sans cesse plus serrés, jusqu'au seuil des écoles secondaires. Qu'en dites-vous, collègues instituteurs, qui devrez tirer un parti toujours meilleurs d'écoliers à l'attention toujours plus dispersée ? Et vous, maîtres secondaires, comment imaginez-vous la conduite de vos classes quand elles seront elles aussi, ou presque, celles du tout venant ?

La transmission du savoir, relativement facile quand on s'adresse à l'élite qui comprend à demi-mot, devient travail d'artiste à mesure qu'on descend l'échelle des valeurs écolières. Les professeurs de 1990 ne pourront plus conduire au seuil des hautes études des collégiens quatre fois plus nombreux sans devoir, eux aussi, apprendre comment donner soif à qui n'a pas envie de boire.

Quatre fois plus d'étudiants, l'objectif de Dorigny, c'est une lourde gageure, pour tous les degrés d'enseignants. Gageure qui ne se gagnera pas sans sueur !

Qui ne se gagnera pas en tout cas avec pour seul moteur universitaire une simple et unique chaire de pédagogie, appendice mineur d'une section modeste au sein du grand complexe en gestation.

Si honorée que cette chaire ait été par le vénéré Louis Meylan, si grande que soit aujourd'hui la notoriété de son titulaire, monsieur le Professeur Panchaud, nous nous refusons à penser que la part faite aux sciences de l'éducation dans une entreprise destinée à forger le destin d'un peuple puisse tenir dans un cadre si étroit. Certain que les autorités compétentes s'emploient à corriger cette insuffisance — l'étude récemment annoncée de la création d'un institut pédagogique romand ne va-t-elle pas exactement dans ce sens ? — nous attendons avec confiance les propositions qu'elles voudront faire à ce sujet.

J.-P. Rochat

1) Ceci par exemple : « *La fonction pédagogique du professeur est très importante au séminaire, plus qu'au cours* » ou encore : « *Le manque de structuration de la plupart des cours ne laisse le plus souvent pas percevoir le développement d'une méthode.* »

Une bonne audition, condition primordiale d'une scolarité fructueuse

Comment contrôler valablement l'audition de nos enfants ? Comment remédier à l'audition déficiente ou perturbée ?

1. Un exemple.

Voici un garçon de 14 ans qui présente une dyslexie et une dysorthographie très graves. Pourtant son quotient intellectuel dépasse 100. La simple **copie** d'un texte **facile** engendre 22 fautes. Il sait par cœur les règles essentielles ; il récite sans faute la règle d'accord du participe conjugé avec l'auxiliaire avoir. Mais il ne sait pas l'appliquer, car les mots « avant » et « après » n'ont pas un sens précis.

Ce garçon subit un traitement de rééducation de l'audition : 50 séances de 30 minutes durant 4 mois. Un mois après la fin du traitement, il fait les résultats suivants : copie : 1 faute ; dictée : 4 fautes. Trois mois plus tard : **dictée difficile :** 8 fautes.

De plus, sa lecture est devenue allante, vigoureuse, rapide, à plein volume de voix. Son caractère, d'introverti, de renfrogné qu'il était, se révèle extraverti, sociable, gai.

Tous les enseignants connaissent des élèves de ce type, dont on se dit : « Il est pourtant d'une intelligence normale, même supérieure. » Et cependant ils piétinent en classe, malgré leur bonne volonté, à moins que l'étude ne les rebute invariablement...

Le « miracle » évoqué plus haut leur est peut-être aussi accessible. Lisez plutôt !

2. L'audiogramme.

La majorité des humains souffrent, sans le savoir, d'une ouïe défectueuse. Et ce n'est pas l'examen sommaire que pratique l'infirmière scolaire sur chaque enfant qui détecte les déficiences : entendre le « trente-trois » chuchoté à cinq mètres n'est pas un critère suffisant. Non, le seul examen valable est l'audiogramme.

Le sujet est installé dans une cabine insonorisée. Par le canal d'un casque à deux écouteurs, il reçoit dans chaque oreille, successivement, des sons de fréquence et d'intensité variables. La fréquence, je le rappelle, est le nombre de vibrations à la seconde ; un son grave est produit par une faible fréquence, un son aigu par une fréquence élevée. Devant l'appareil producteur, l'opérateur actionne des manettes modifiant la fréquence et l'intensité des sons émis. A chaque son donné, le sujet dit si oui ou non il l'entend. De multiples tests, contre-tests et pièges diminuent au maximum les possibilités d'erreurs, volontaires ou non, qui ne manquent pas de se produire lors des examens audiométriques pratiqués de façon trop hâtive. Pour chaque fréquence utilisée, l'opérateur détermine le seuil auditif quant à l'intensité. Il reporte les points obtenus sur un graphique, où les fréquences figurent en abscisses et les intensités en ordonnées.

Classiquement, on avait admis, une fois pour toutes, qu'il existait deux catégories parfaitement distinctes d'enfants : ceux qui entendaient normalement, parce qu'ils avaient une ligne générale audiométrique située au-dessus d'un certain niveau sonore « global », et ceux qui étaient au-dessous et de ce fait, n'entendant pas, devaient être considérés comme tels, et éduqués en conséquence.

On semblait alors ignorer le fait suivant : de même que, entre la vision parfaite et la cécité, existe toute la gamme des myopies, hypermétropies, astigmatismes, presbyties, daltonismes que l'on s'applique à corriger, — de même de nombreuses auditions sont perturbées dans leur « **qualité** », et font entendre à l'individu « autre chose » que le message sonore réel qui leur est transmis de l'extérieur.

Un audiogramme « parfait » doit être « lisse », sans aspérités, et se situer au-dessus de la ligne des 20 décibels. Tel est celui qu'ont présenté, dans les prospections menées auprès de dizaines de milliers de lycéens français, tous les premiers de classes. Un audiogramme perturbé présente de brusques chutes, des pointes, une ligne brisée. C'est celui qu'ont presque invariablement donné les « cancres », les écoliers à la scolarité difficile.

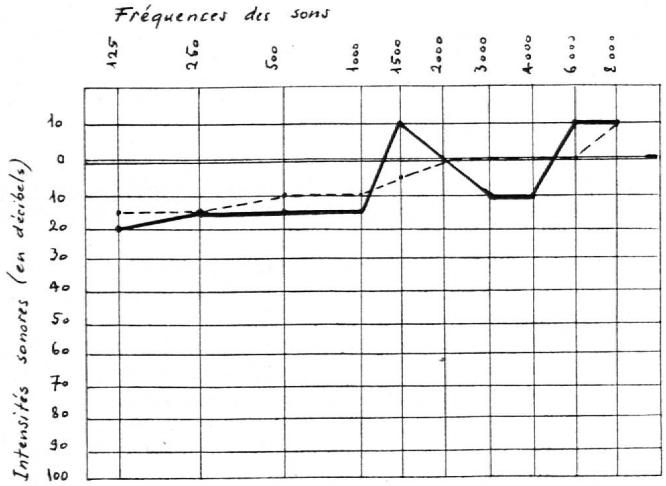

Schéma représentant un audiogramme perturbé et l'audiogramme de la même oreille corrigée par le traitement.
——— Audiogramme de l'oreille perturbée
- - - - - - - Audiogramme de la même oreille après traitement

Sachant que, dans les fréquences envisagées, consonnes, voyelles, sifflantes, ont chacune leur « plage » déterminée, on comprend mieux la difficulté d'un enfant à pouvoir tirer profit des heures d'enseignement qu'il subit, s'il ne perçoit pas, ou perçoit mal certains sons dans l'ensemble des paroles qu'il entend. Et cet enfant n'est pas sourd, il n'apparaît même pas dur d'oreille. Simplement, il n'est pas, ou n'est plus sensible à certaines fréquences de sons. En conséquence, il n'est pas capable, non plus, de prononcer juste les sons qu'il n'entend pas. Car le larynx n'émet que sur les fréquences que l'oreille peut entendre. D'où les confusions entre les « p » et les « b », les « q » et les « g », les « ss » et les « s », et bien d'autres.

Point n'est besoin d'insister sur les effets de ces déficiences sur le climat affectif des familles dont l'enfant, malgré une bonne volonté d'abord évidente, se voit à la longue reprocher, directement ou par la bande, ses mauvais résultats scolaires. Caractériels, prétendus paresseux, découragés, désobéissants, agressifs, révoltés, voilà ce que deviennent souvent les enfants perturbés dans leur audition, avec le cortège d'angoisses et de souffrances que cela entraîne pour eux-mêmes et leurs parents. Peut-être vaut-il la peine de prendre le mal à la racine.

3. Fausse latéralisation auditive.

Depuis longtemps, on a reconnu l'importance des troubles de la latéralisation générale (celle de l'œil, de la main, du pied,...). On entend par « latéralisation » le fait universellement constaté que, de deux organes symétriques, l'un des deux (droit ou gauche) est doué d'une capacité supérieure et joue ainsi un rôle directeur. Ce n'est que récemment qu'on a remarqué le rôle majeur de la dyslatéralisation **auditive**, c'est-à-dire d'une latéralisation qui, par l'oreille, ne correspond pas à la latéralisation générale, attestée par l'œil directeur. Un sujet droitier, par exemple, devrait avoir l'oreille droite directrice. Mais, au cas où celle-ci est déficiente — comme expliqué plus haut, d'une déficience partielle, indécelable à moins d'un examen audiométrique — elle est écartée de son rôle directeur au bénéfice de l'oreille gauche, mieux entendante. Toutefois, cela provoque un désordre indéfinissable, complexe, qui perturbe, par le jeu du « transfert transcérébral », le circuit audition-phonation, provoque notamment les troubles du rythme que sont le bégaiement, le bafouillement, le bredouillement, etc., et ne doivent pas être sans retentissement sur le psychisme de l'individu.

Je ne saurais, dans le cadre de ce bref article, exposer le mécanisme physiologique de ces troubles ; il me suffit de signaler leur liaison avec l'audition. En résumé : si donc un sujet réputé droitier est gaucher auditif, il y a dyslatéralisation, c'est-à-dire trouble, lequel vient s'ajouter aux autres cités plus haut. Pour un enfant victime de telles perturbations de l'ouïe, c'est un peu — si l'on peut se permettre cette analogie — comme si, déficient de la vision, il s'avançait dans la vie sans lunettes correctives. On connaît les incidences d'un tel défaut sur la scolarité.

4. Le traitement : rééquilibrage de l'audition.

Tout ce qui précède n'est qu'un ensemble de constatations. C'est le résultat de travaux très importants du professeur Tomatis et de ses disciples qui, dès 1953, ont publié dans de nombreux ouvrages leurs observations, expériences et déductions.

Des constatations, il fallait passer à une thérapeutique valable pour corriger les carences auditives découvertes. Le docteur Tomatis l'a fait : il a mis au point un appareil électronique, par lequel on restitue à l'oreille lésée la possibilité d'entendre correctement les fréquences perdues ou per-

turbées ; par là-même, celles-ci sont en même temps restituées, inconsciemment, dans l'émission vocale.

Un des disciples du docteur Tomatis, un médecin spécialiste en oto-rhino-laryngologie, le docteur Guy Bérard, a réussi à condenser, à concentrer la rééducation de l'oreille sur 20 séances seulement. Dans son laboratoire d'Annecy, aux portes de la Suisse, il a déjà traité des milliers de patients, enfants et adultes. J'ai eu le privilège de m'entretenir avec lui, et de suivre de près le cours d'un traitement.

Au vu de l'audiogramme initial, le docteur Bérard peut dire si oui ou non le sujet est bien susceptible de subir cette rééducation, ou s'il s'agit d'un cas qui ne relève pas de sa spécialité. Si oui, le sujet devra se soumettre à 20 séances d'« audition forcée » d'une demi-heure chacune. Chaque fois, coiffé du casque à deux écouteurs, il perçoit de la musique, identique apparemment à celle qu'il entend à la radio. En réalité, l'appareil électronique en aura modifié les fréquences par des systèmes de filtres, compte tenu de l'audiogramme initial. Ainsi, à chaque séance d'écoute, l'oreille effectue une gymnastique interne qui l'oblige à capter les fréquences qu'elle ignorait. Elle s'habitue à des sons, graves ou aigus, auxquels elle était auparavant imperméable. Sa structure interne, osselets, membranes, nerfs et muscles, se modifie, s'équilibre, se développe et s'harmonise, et cela à l'insu du sujet, qui remarque seulement, peut-être, un état de fatigue générale dû à l'effort qu'il a fourni inconsciemment.

Un audiogramme intermédiaire de contrôle est pris au bout de 10 séances. Il montre si le traitement est orienté dans la bonne direction, si le dosage des fréquences à l'appareil a bien l'effet désiré. La courbe en est encore sinueuse, mais elle a perdu ses aspérités, ses chutes brusques. Quant à l'audiogramme final, il se rapproche de la « perfection ».

« Et voilà ! dit le docteur Bérard à son jeune patient, tu as une oreille toute neuve ! » Il ajoute à l'intention des adultes accompagnants : « Les enfants dyslexiques, dysorthographiques, les cancres, ceux qui ne parlent pas convenablement et dont je me suis occupé jusqu'à aujourd'hui, avaient tous un audiogramme défectueux. Et dans le 98 % des cas, ils ont été complètement guéris. »

5. Conclusion.

Si j'ai désiré faire usage de l'hospitalité de notre journal corporatif, c'est pour les raisons suivantes :

J'ai été conduit, grâce à un concours de circonstances qu'il serait trop long de relater, à m'intéresser à cette technique de rééducation auditive à propos d'un cas qui relève de mon entourage immédiat. Les explications, claires et circonstanciées, données par le docteur Bérard, m'ont paru convaincantes, encore davantage les références de sujets transformés par le « rééquilibrage auditif ». Lorsque j'ai parlé de ce moyen quasi miraculeux à des enseignants, collègues primaires ou secondaires, il m'est apparu que, pour eux comme pour moi, c'était là matière totalement nouvelle. La conclusion s'est imposée : faire connaître, et par la voie la plus large, cette possibilité récente de venir en aide aux enfants intelligents dont les difficultés scolaires perturbent leur caractère, compromettent leur avenir et influent fâcheusement même sur l'harmonie et la stabilité familiales.

Je souhaite vivement que, pour plus d'un enseignant ou peut-être pour des parents dont l'enfant lutte aux prises avec de graves difficultés d'ordre scolaire, la présente information soit l'occasion de trouver sous peu une issue heureuse.

Maurice Margot,
maître de classe supérieure,
Vevey.

Notice bibliographique.

Pour ceux qui désireraient approfondir la question, voici la liste de quelques publications qui pourront les y introduire. Dans les deux premières citées, j'ai puisé quelques-uns des éléments de cet article.

« Les cancres sont souvent des enfants qui entendent mal » (article de la « Tribune de Genève » du 13 avril 1965, page 5, et signé « Valérie »).

« Le redressement de certaines déficiences psychologiques et psycho-pédagogiques par l'appareil à effet Tomatis » (brochure de André Le Gall, inspecteur général de l'instruction publique, Paris, mars 1961).

« L'Oreille et le Langage » (professeur Tomatis, Editions du Seuil, 1963).

« L'appareil électronique à effet Tomatis et l'étude des langues » (R. Vettier, 1960).

La Journée de la Faim: se priver d'un peu de superflu

Se priver d'un peu de superflu en ce dimanche 29 septembre, verser le fruit de l'économie ainsi réalisée au profit d'enfants déshérités ou de conditions très modestes : telle est la recette prescrite par le MJSR pour observer convenablement sa traditionnelle *Journée de la Faim.*

Partout dans le monde des enfants sont encore chroniquement sous-alimentés ; dans notre pays même de nombreuses misères sont encore à secourir. Aussi cette 47e Journée de la Faim a-t-elle encore toute sa raison d'être.

L'an dernier 800 enfants déshérités ont bénéficié de l'aide apportée par le Mouvement de la Jeunesse suisse romande, grâce aux recettes de cette manifestation.

« Observez donc la Journée de la Faim ! »

CCP Genève 12-105 ; CCP Lausanne 10-1973 ;

CCP Neuchâtel 20-959 ; CCP La Chaux-de-Fonds 23-3945 ;

CCP Bienne 25-12210.

névralgie
refroidissements
maux de tête
rhumatisme
lumbago sciatique
prenez KAFA
poudre ou comprimés
soulage rapidement

Si Astérix pouvait se tromper...

Ou si quelque étranger parvenait un jour à lui flanquer la raclée, quel bénéfice pour l'harmonie européenne ! Car le petit bonhomme, invincible rosseur de Romains et pourfendeur de Wisigoths est Gaulois, comme par hasard. Et pour ses millions de lecteurs de 7 à 77 ans, ses aventures infailliblement glorieuses ajoutent à certain prestige national...

C'est à peu près ce que disait à Bruges, ce début de septembre, le professeur Brugmans, recteur du Collège d'Europe, qui poursuivait : « Si Astérix pouvait se tromper, un pas serait fait vers l'extirpation de ces autostéréotypes flatteurs, de cet environnement d'autosatisfaction nationale qui gêne singulièrement l'éclosion de sentiments de solidarité européenne ».

Il s'adressait ainsi à quelque cinquante délégués venus de France, du Bénélux, d'Allemagne, d'Italie et de Suisse, représenter les milieux de l'information et de l'éducation au stage organisé par le « Centre européen de la culture » sur ce thème un brin sybillin :

Stéréotypes nationaux et civisme européen

De quoi s'agissait-il ? Essentiellement, pour les organisateurs [1], d'entreprendre la lutte contre les préjugés et les idées reçues qui font par exemple, aux yeux grossiers des foules, qu'un Français est un être intelligent mais superficiel, un Allemand un esprit solide mais lourd !

Ces préventions, ces a priori s'exprimant souvent en clichés — travailleur comme un nègre, fort comme un Turc, saoul comme un Polonais — ces *stéréotypes* en un mot (stéréo, solide, rigide et typos, empreinte) sont en effet autant d'obstacles à la compréhension mutuelle sur la voie de l'Europe en gestation. Obstacles d'autant plus ancrés qu'ils échappent à la remise en question, intégrés qu'ils sont devenus à l'expression et au mode de penser des masses.

Comme son nom l'indique, le stéréotype est figé, réfractaire à l'expérience et à l'observation ; il est le plus souvent faussé, déformé par la simplification, l'exagération ou la généralisation de certains traits réels du groupe social visé. C'est un « préjugement », un concept antérieur à toute prise de conscience, un amalgame de tous les on-dit, les rumeurs, les anecdotes et les fables déposés dans la mémoire depuis la tendre enfance et subtilement passés dans le subconscient.

En général, l'individu aime le stéréotype qui lui procure un certain repos d'esprit, qui lui permet une appréciation facile et lui donne bonne conscience. Quant au groupe social ou ethnique, il l'utilise pour renforcer sa cohérence interne et son autorité par la projection *d'autostéréotypes* flatteurs (la qualité suisse... !) et en projetant sur les autres, par le jeu des *hétérostéréotypes,* les sentiments que l'on appréhende d'avoir sur soi-même.

Les stéréotypes s'apprennent

Sauf rare exception, le jeune enfant n'éprouve pas d'aversion spontanée liée à des facteurs sociaux ou raciaux : il acceptera sans hésiter un petit nègre dans son intimité ; laissé seul, le bébé de riche jouera librement avec le galopin des rues. C'est au contact de l'adulte (famille, amis), des moyens de grande information (TV, radio, cinéma, littérature enfantine) et de l'école (maîtres, manuels) que l'enfant acquerra peu à peu son arsenal d'idées toutes faites.

Chose assez surprenante, les contacts directs qu'il aura par la suite avec les groupes dont il a ainsi stéréotypé l'image ne dissiperont pas toujours ces préjugés. Le tourisme de masse, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, renforce même souvent ces à priori, chacun voyant en l'autre ce qu'il s'attend à y voir.

Stéréotypes et nationalisme

« Si le nationalisme est en train de renaître, disait encore le recteur Brugmans, ce n'est pas seulement pour des raisons économiques, mais surtout à cause des idées préconçues que les peuples se font les uns des autres. Peut-être eût-il mieux valu, avant de forger des institutions, préparer plus longuement le terrain psychologique en utilisant d'abord les grands moyens d'éducation : parole, image et lettre. » C'est précisément cette préoccupation qui a dominé les travaux du stage de Bruges, les efforts des commissions dans la lutte antipréjugés s'orientant dans quatre directions distinctes :

— les stéréotypes dans l'enseignement (manuels, dictionnaires)
— les stéréotypes dans la littérature et la presse enfantines
— les stéréotypes dans la radio, à la TV et au cinéma
— les stéréotypes dans les rencontres et les camps de jeunesse.

Nous ne retiendrons aujoud'hui que le seul rapport de la commission « littérature et presse enfantine », nous réservant de revenir plus tard sur les travaux et conclusions des autres commissions.

Papier et pain

Un enfant belge, nous a-t-on dit, dépense autant pour sa « littérature » que tel enfant du tiers monde pour sa nourriture. L'édition française sort chaque année 26 millions d'exemplaires de revues et journaux enfantins et 40 millions de livres de jeunesse. On conçoit l'emprise de cette montagne imprimée sur de jeunes esprits neufs, et l'on comprend le souci d'en atténuer dans toute la mesure du possible l'influence stéréotypante.

Evidemment simplifiante, cette presse use et mésuse en effet sans ménagement du stéréotype :

— de la vedette, du héros, du surhomme
— du « jeune » isolé de son contexte familial et social (où et quand Tintin va-t-il à l'école ?)
— du professeur niais ou cocasse
— du savant démoniaque, mythe dangereux parce qu'il associe malfaisance et savoir
— d'un certain type féminin, mi-« vamp » mi-amazone
— de la guerre-bagarre, sans analyse des causes et des conséquences
du « mauvais » rarement représenté sous les traits d'un homme de chez nous
— enfin, du Blanc intelligent et sympathique, particulièrement de l'Européen de l'Ouest, créateur de la culture et de la science, avant qui rien n'existait (l'Amérique, comme chacun sait, n'existait pas avant Colomb).

Ces constatations faites, la commission s'est employée à discerner des remèdes possibles. En attendant le texte officiel qui fera l'objet d'une publication particulière largement diffusée (nous y reviendrons), en voici un rapide aperçu :

Tout d'abord une lapalissade : les éducateurs ne pourront lutter contre l'influence néfaste de la presse enfantine que s'ils la connaissent eux-mêmes. D'où la triple nécessité

a) d'engager chaque enseignant à lire l'essentiel de ce que lisent ses élèves ;
b) d'organiser systématiquement l'information du corps enseignant sur les livres et journaux pour enfants (l'activité déployée dans ce sens par le professeur neuchâtelois Claude Bron a été plusieurs fois citée en exemple);

[1] En particulier Mme A. Ducimetière, chef du département d'éducation du CEC, à Genève.

c) à plus long terme, de prévoir dans la formation des maîtres une place pour la connaissance de cette presse et de ses effets. Le vœu a même été formulé de voir se créer des chaires de littérature enfantine dans les facultés de lettres.

Ainsi formé et informé, le maître ne devra pas craindre d'influencer directement le choix des lectures extrascolaires de ses élèves, par exemple en leur recommandant des titres, en recueillant des abonnements, en utilisant lui-même les bonnes publications comme documentation ou comme illustration de ses cours.

La commission souhaite encore que les éducateurs aient accès dans les cercles d'auteurs et d'éditeurs, à qui ils pourraient faire connaître les divers traits qu'ils désirent trouver dans les ouvrages pour la jeunesse ; leur rôle serait notamment de veiller à ce que les thèmes traités le soient d'une manière qui ne dépasse pas le niveau de compréhension de l'enfant concerné. En effet, parmi les causes fréquentes de formation de stéréotypes, il faut signaler la mise en contact trop précoce de l'enfant avec des notions qu'il ne peut comprendre et dont il ne retient que l'aspect superficiel.

Enfin, ce qui est assez significatif d'un état d'esprit qui gagne peu à peu tous les milieux et tous les pays, le congrès a fait siennes en les applaudissant ces conclusions :

D'une manière tout à fait générale, la lutte contre les stéréotypes sera conditionnée par une évolution de l'enseignement dans les deux sens suivants :

— souci d'élever le niveau culturel de l'ensemble des enfants et non seulement des futurs élites
— promotion des méthodes actives et d'une pédagogie libérale ; en effet, une éducation de type autoritaire désarme beaucoup plus le jeune lecteur devant les formes stéréotypées qu'une éducation basée sur la libre recherche, l'examen des faits et non l'apprentissage de formules.

Ajoutons que le congrès se vit présenter un court métrage très suggestif, « L'Europe des idées reçues », de Daniel Wronescki. D'une durée de 35 minutes environ, ce document 16 mm. en couleurs, semé d'humour, conviendra excellemment à animer un débat sur ces problèmes au sein de groupements d'enseignants ou même avec des classes de grands élèves. On peut l'obtenir par l'intermédiaire du Bureau de presse et d'information des Communautés européennes, rue de Lausanne 72, à Genève. Nous le recommandons vivement.

J.-P. Rochat.

Devoirs à domicile

Le dosage judicieux des devoirs à domicile est certainement un problème difficile pour qui ne possède pas une grande expérience pédagogique (et encore). Il faut avoir peiné soi-même avec ses propres enfants — surtout s'ils étaient lents et peu enclins à l'effort — pour comprendre l'agacement de certains parents à l'égard des devoirs domestiques, le plus ingrat des aspects de l'école.

Nous serions heureux d'ouvrir ces colonnes à une large discussion sur ce sujet, et publierons avec plaisir les avis que vous voudrez bien nous livrer. Pour amorcer le débat, voici quelques réflexions d'une ex-collègue, aujourd'hui mariée, qui a l'occasion de voir le problème par l'autre bout de la lunette comme répétitrice privée. Nous souhaitons que les cas qu'elle cite soient l'exception, et attendons vos réflexions.

Catherine, 10 ans, 3e année. Chaque jour elle a pour une heure et demie à deux heures de travail à faire à la maison, parfois même plus. Elle est dans une classe que l'institutrice prépare en bloc pour l'entrée à l'école secondaire, même les élèves qui ont déjà une année de retard. Carnet journalier comportant chaque jour de quatre à six devoirs différents, dont des vocabulaires de trente mots (et plus) à copier et à apprendre, des problèmes, des exercices de grammaire écrits, etc. Comme je dois garder Catherine une heure seulement, il n'est jamais possible de lui faire terminer ses devoirs ; le reste doit être fait à la maison où l'activité des parents ne leur permet pas de s'occuper des travaux non terminés. Après discussion avec la mère, mon temps de surveillance est porté à une heure et demie, étant convenu que si les devoirs ne sont pas achevés dans ce laps de temps, le reste ne sera pas fait...

Isabelle, 10 ans et demi, 4e année. Journée du mercredi 8 novembre 1967 : classe de 8 h. à midi. Devoirs à domicile : quatre problèmes, faits chez elle, durée une heure. Chez moi, il reste : un exercice de grammaire à écrire, un autre à corriger et une liste de 21 adverbes à mémoriser et à savoir écrire correctement ; vocabulaire : une liste d'une trentaine de mots à écrire et à apprendre ; temps 1 h. 15. Total 6 h. 15 consacrées à l'école. Il est 16 heures quand Isabelle me quitte pour aller travailler son piano. Que reste-t-il de cet « après-midi de congé » ?

A noter qu'Isabelle est une fille excessivement nerveuse, incapable de concentration, à l'élocution saccadée, précipitée, proche du bégaiement. Cette même Isabelle déclare en arrivant chez moi, le 11 décembre dernier : « J'ai moins de leçons, car il n'y a plus de problèmes à faire : nous avons terminé entièrement le programme d'arithmétique, c'est la maîtresse qui a dit. » Et voilà ! Un programme prévu pour être fait en une année, soit d'avril à mars, est déjà terminé au début de décembre... A quel prix !

Michel, 8 ans et demi, 2e année. Victime d'une asphyxie cérébrale (selon diagnostic médical), très lent, il a une grande difficulté à saisir, à appréhender une idée ou une notion : il parle très lentement, travaille de même. Sa mère, puis père et mère n'ont pu obtenir un allégement des devoirs en faveur de Michel. Voici, à titre d'exemple, ses devoirs à domicile pour le 1er décembre dernier. Vocabulaire : 18 mots souvent trop difficiles pour un enfant de cet âge, comportant des substantifs tels que huître, hélicoptère, hareng, hippopotame, harmonium, etc. De plus, un exercice de grammaire à écrire, une récitation à savoir par cœur et une dictée à corriger. En tout, environ une heure de travail. Michel rentre chez lui sans avoir pu, faute de temps, soigner et approfondir suffisamment son travail. Il n'aura pas le temps de jouer.

A qui de faire entendre un autre son de cloche ?

Les mille facettes de la raison

Ce « dictionnaire de citations », choisies et classées par Joseph Pascal [1], se présente comme un précieux instrument de travail pour quiconque est appelé à illustrer un exposé de citations précises et variées. Facile à manier (352 pages de format A5), il permet de trouver rapidement les textes désirés grâce à un ingénieux système de classement. Ces 2300 citations touchent tous les aspects de la vie, éclairant de leurs facettes les multiples nuances — parfois contradictoires — de la réflexion humaine.

1 Editions Perret-Gentil, 1, rue de la Boulangerie, Genève.

Chronique de la radio et de la télévision scolaires

Emissions expérimentales ?

Il sera bientôt temps de faire le bilan de la récente série d'émissions expérimentales proposées par la Télévision romande.

Certains collègues m'ont dit le plaisir qu'ils ont pris à constater une nette amélioration par rapport aux programmes précédents.

Sans doute, alors que la liste des sujets avait été établie selon les anciens critères, quelques émissions ont été conçues en fonction de véritables expériences.

Comment, et l'on peut s'en étonner, avoir qualifié depuis 1964 d'expérimentales des émissions qui furent, pour la plupart, des reportages, des documentaires fort semblables à ce que la télévision offrait par ailleurs, ou encore si proche du film scolaire qu'on n'y pouvait déceler les avantages du petit écran ?

Il serait très facile de dénigrer ces années, de les juger inutiles, vaines.

Or, cette mesure pour rien me paraît nécessaire. Je pense aux colons qui, un beau jour, débarquèrent en Amérique. Même s'ils ne furent pas les premiers, ils durent subir un temps improductif consacré à observer les nouveaux paysages, à s'acclimater, à « s'y faire ». Puis, tout d'un coup, ce fut le réveil. Le grand départ pour l'ouest, avec dans le cœur un solide courage et dans la tête de nombreuses déterminations.

La télévision scolaire est restée, un peu trop longtemps certes, sur le rivage. C'est qu'il nous faut conquérir, aujourd'hui, sans massacrer les Indiens ! J'entends par là qu'un moyen nouveau peut provoquer une révolution, certes, mais pas de dégâts.

Et j'en viens à mon idée : les moyens d'enseignement audio-visuel ne pourront continuer à être longtemps encore que de simples adjuvants à un enseignement dit traditionnel. Ou ils resteront à la porte de la classe, ou on les y introduira avec toutes les conséquences que cela comporte : un bouleversement total des méthodes. La télévision, la radio, le cinéma, le disque, le magnétophone, les diapositives, que sais-je encore, ne doivent plus être cet emplâtre sur une jambe de bois, ou cet encombrement progressif sous lequel succombe le maître le plus dynamique, le mieux disposé, le moins fatigué. Il faut à tout prix reconsidérer l'enseignement, ne pas écarter les profits que nous a légués Gutenberg mais reléguer le livre à sa juste place. Le maître restant — ou redevenant ! — **le maître à bord**, avec, pour conduire son équipage à bon port, la machinerie la plus perfectionnée, celle qui réellement lui rend service, allège sa tâche, lui permet d'assumer sa responsabilité, et elle seule à l'exclusion des mille corvées qui ont tendance à le ravaler au rang de moussaillon.

Alors, si l'on considère le problème sous cet angle, comment voulez-vous que les précurseurs de notre télévision aient voulu, ou osé, bondir de l'avant sans avoir scruté l'horizon, et en toute méconnaissance de causes ?

Aujourd'hui, l'on peut s'aventurer dans les mille directions que nous propose « l'expérience ». Parce que les échecs, les erreurs, ne nous empêcheront pas de continuer.

On ne m'en voudra pas trop, dans mes envolées, d'avoir songé aux westerns, au grand large. La télévision scolaire est une histoire de pionniers...

Robert Rudin.

Numéro spécial « Construction scolaire »

Appel au corps enseignant

Pour satisfaire à un désir maintes fois exprimé, nous nous proposons de faire paraître dans le courant de l'hiver prochain un numéro spécial consacré aux plus récentes réalisations en matière de construction scolaire en Suisse et à l'étranger. Grâce à l'obligeante entremise d'architectes et de groupements spécialisés, nous avons déjà réuni une précieuse documentation. Mais les projets décrits sont presque toujours présentés du seul point de vue des constructeurs.

Il serait pourtant fort intéressant de connaître l'avis des **utilisateurs**, en l'occurrence du corps enseignant, des élèves et, pourquoi pas, des concierges. C'est pourquoi nous faisons appel à la collaboration des maîtres et maîtresses utilisant depuis peu un bâtiment ou des installations neuves ou rénovées.

Nous attendons de leur obligeance :

a) qu'ils nous signalent simplement l'existence de réalisations intéressantes et originales, surtout de moyenne et petite grandeur (la documentation déjà réunie, en effet, concerne des complexes scolaires importants). Une description sommaire suffira, pourvu qu'elle indique les noms et adresses des autorités « maîtresses de l'œuvre » et des architectes susceptibles de nous renseigner plus en détail,

b) la description aussi complète que possible de détails ou de parties de bâtiments : salles de classe de conception originale, salles de musique, de travaux manuels, équipements permanents scientifiques ou audio-visuels (laboratoires de langue), salles de gymnastique et de rythmique, piscines intérieures, installations de préaux et de jeux, etc.

Outre la description, accompagnée si possible de photos et de plans, nous souhaiterions vivement connaître l'avis **positif** ou **négatif** des maîtres sur ces réalisations **telles qu'elles se révèlent à l'usage**.

c) l'opinion des maîtres, et éventuellement des concierges, sur les avantages et les inconvénients de certains matériaux et techniques « d'avant-garde », en particulier dans les domaines suivants :

— revêtement du sol des classes (tapis collés, par exemple) ;
— revêtement de parois intérieures (matières et couleurs) ;
— éclairage (que pense-t-on du tube fluorescent ?) ;
— chauffage (air chaud, rayonnement par parois ou plafond) ;
— fenêtres de conception spéciale (parois entièrement vitrées, utiles, agréables ou non ?) ;
— insonorisation ;
— parois mobiles coupant un grand local en locaux de travail plus petits, etc. ;

d) des travaux d'élèves individuels ou collectifs (compositions, dessins, photos, maquettes, etc.) touchant l'un des points ci-dessus.

Les articles et communications retenus seront naturellement rétribués au tarif habituel et les frais de photos et clichés remboursés.

Envoi jusqu'au 15 novembre 1968 à J.-P. Rochat, Colondalles 27, 1820 Montreux.

Merci d'avance à chacun.

La rédaction.

Ou d'un seul ou d'aucun

Luigi Pirandello ne m'en voudrait certainement pas d'emprunter le titre de l'une de ses pièces et de transporter sa signification dans le domaine du livre pour la jeunesse et l'adolescence. L'auteur étant le père-créateur de ses livres, de ses personnages, cette transposition ne trahit pas la pensée du célèbre écrivain italien.

Tout ce préambule pour parler du problème de la collection pour elle-même. La principale affaire de l'éditeur, aussi honnête soit-il, est de vendre ; celui de l'auteur, d'écrire. Il suffit alors de se souvenir, en empruntant une autre citation à un auteur latin, que « errare humanum est » pour comprendre où nous voulons en venir.

Quand on veut acheter un livre, il faut le choisir pour son contenu et non pas pour la collection ou parce que, en général, tel auteur est bon. Pour illustrer ceci, rappelons, tout en soulignant que René Guillot est un des meilleurs auteurs pour la jeunesse de notre temps, qu'il a tout de même fait publier un mauvais roman : alors que les deux premiers « Grichka » sont excellents, le dernier n'est pas digne de son auteur. Même réflexion pour Georges Bayard qui a de bons et de mauvais livres dans sa série mettant en scène le jeune détective « Michel ». Il est clair que ce phénomène n'est pas uniquement imputable aux écrivains pour la jeunesse, mais qu'on le rencontre chez les auteurs pour adultes, chez les cinéastes, les réalisateurs de la télévision, les peintres, etc., etc.

De son côté, l'éditeur ne peut pas toujours retenir ce qui est moins bon. Ses écrivains sont souvent sous contrat avec lui et pour satisfaire la demande, d'une part, pour être toujours en mesure de concurrencer les autres maisons d'éditions, d'autre part, il doit « sortir » un certain nombre de livres par mois. C'est la conséquence logique et irréfutable de notre monde qui place tant de confiance dans la publicité à tel point qu'elle finit par devenir aussi habituelle et nécessaire que notre pain quotidien. Une maison, quelle qu'elle soit, dont on ne parle pas ou qui ne « sort » rien pendant un certain laps de temps — assez court — perd un pourcentage très élevé de sa clientèle. On comprend dès lors que les éditeurs acceptent parfois des ouvrages qui n'ont pas les dimensions canoniques souhaitables.

C'est par conséquent notre tâche de parents de corriger ces erreurs en étudiant attentivement les livres que nous mettons entre les mains de nos enfants. Même si l'esthétique de la bibliothèque doit en souffrir, ne nous contentons pas de donner notre confiance, sans limites et sans contrôles, à un auteur ou à une maison d'édition. Il faut que nous évitions de dire avec Pirandello « Ou d'un seul ou d'aucun » et que sans cesse nous nous rappelions que l'erreur est humaine.

Pierre Brossin

Feuillets de poésie, quatrième cahier

Intéressante et louable initiative des Editions Perret-Gentil [1] que cette idée de grouper en plaquettes quelques pièces récentes de poètes contemporains de chez nous, offrant ainsi un florilège constamment renouvelé de l'art poétique romand. La dernière livraison accueille les œuvres de Jean Théodore Brutsch, qui, fidèle aux formes classiques, est très sensible à la clarté et à la netteté du style, Georges Charrière, un jeune dont les poèmes très courts sont particulièrement évocateurs, tels ce

CIVILISATION

L'âme des hommes de béton
et la rose d'acier
qui leur sert de jardin
Triste plante de pierre
qu'on nomme leur amour

1 Genève, 1, rue de la Boulangerie.

Marcelle de Kenzac, poète et comédienne, bien connue à Lausanne où elle dirigea le Théâtre du Petit-Chêne :

J'aimerais savoir vieillir
lentement
comme une grappe de beau muscat doré...

Claude Schmidt, riche d'imagination et de dons d'observation, en auteur dramatique qu'il est aussi, Marie-Angèle de Tilière, qui nous offre ici ses premiers poèmes, d'un pessimisme délicat, ironiques parfois, un peu désabusés, Gilbert Trolliet, connu déjà bien au-delà des frontières romandes, et Claire Vial enfin, qui chante l'optimisme et la douceur des choses simples

Il est des jours purs et frais
Où l'âme des enfants vient à nous,
Où il fait bon s'asseoir avec eux dans la prairie
En écoutant leurs rêves d'or et leurs chansons.

Loisirs heureux

Vous aimez les belles choses, vous avez un peu de temps et d'habileté manuelle, alors voici un livre pour vous : il s'agit de « La Peinture sur porcelaine », ouvrage de format « poche » paru aux Editions Payot [1].

Notre société de consommation fait de moins en moins de place au génie inventif et à la création artistique. Dans ce monde devenu un supermarché, il est bon de penser que nos loisirs du moins peuvent encore être créatifs et récréatifs. Hélas ! ce désir de créer, beaucoup le refoulent, par crainte des premières difficultés et se privent ainsi de la satisfaction qu'engendre une œuvre menée à bien.

Tout début est ingrat, cela est bien connu, et c'est pourquoi l'amateur en puissance de peinture sur porcelaine appréciera ce petit livre qui le guidera des premiers pas — l'acquisition du matériel nécessaire — jusqu'aux réalisations les plus délicates et les plus diverses, sans ménager ni les conseils ni les suggestions, et sachant néanmoins faire la part de l'inspiration personnelle.

A vos pinceaux, Mesdames !

J. S.

1 Collection « Petit Atlas Payot », Lausanne, numéro 57, 64 pages, 25 planches en couleurs. Prix Fr. 5.20.

CALCULS SUIVIS (exercices d'entraînement gradués [1])

Série 1

		Réponses
1.	$12 + 13 \times 8 - 165 : 5 \times 2 =$	14
2.	$9 + 8 \times 2 - 13 \times 3 + 27 : 5 =$	18
3.	$9 + 7 - 5 \times 6 - 32 - 10 : 30 =$	0,8
4.	$42 - 36 + 17 - 19 + 57 \times 2 =$	122
5.	$17 \times 2 - 15 + 6 \times 5 - 115 =$	10
6.	$1000 - 260 - 130 - 320 - 120 =$	170
7.	$100 - 26 - 25 - 23 - 22 =$	4
8.	$26 - 23 + 42 \times 3 - 55 - 20 \times 12 =$	720
9.	$46 + 44 \times 8 - 300 : 4 \times 8 =$	840
10.	$216 + 224 + 251 - 400 =$	291

Série 2

1.	$4 \times 4 \times 4 \times 4 \times 4 =$	1024
2.	$198 + 199 + 13 + 1620 =$	2030
3.	$864 : 2 : 2 : 2 : 2 : 2 : 2 =$	13,5
4.	$9 \times 3 \times 3 \times 3 \times 3 =$	729
5.	$5 \times 5 \times 5 \times 5 \times 5 \times 5 =$	15 625
6.	$11 \times 2 \times 2 \times 2 \times 2 \times 2 =$	352
7.	$349 + 351 \times 2 \times 2 \times 2 : 1000 =$	5,6
8.	$2 \times 2 \times 3 \times 3 \times 5 \times 5 \times 7 =$	6 300
9.	$24 \times 2 - 12 + 3 \times 2 - 50 =$	28
10.	$0 \times 34 : 2 + 1{,}5 \times 30 - 22{,}5 =$	22,5

Série 3

1.	$17 - 8 + 11 \times {}^1/_4 \times 20 \times 100 =$	10 000
2.	$1000 \times 100 : 10 : 1000 \times 100\,000 =$	1 000 000
3.	$10\,000 : 100 \times 0{,}1 \times 1\,000\,000 : 100 - 1 =$	99 999
4.	$1000 \times {}^1/_{100} \times 10\,000 \times 0{,}001 \times 1\,000\,000 - 1 =$	99 999 999
5.	$10\,000 \times 100 : 100\,000 \times 0{,}01 \times 1\,000\,000 + 1 =$	100 001
6.	$1000 \times 1000 \times 10\,000 - 1000$ millions $: 3 =$	3 000 000 000
7.	$5 \times 0{,}01 \times 1000 \times 2 \times 10\,000 - 11 =$	999 989
8.	$1\,000\,000 - 10 + 40 \times 3 - 1\,000\,000 =$	2 000 090
9.	$1000 \times 100 \times {}^1/_{10\,000} \times 1\,000\,000 - 111 =$	9 999 889
10.	$42 + 0 - 41 \times 1000 - 999 \times 0 \times 134 =$	134

[1] Trois possibilités selon le degré d'entraînement des élèves : a) données mises au tableau ou polycopiées ; b) calculs dictés : l'élève note sur sa feuille les **réponses intermédiaires** ; c) calculs dictés : seule la **réponse finale** est inscrite sur la feuille.

CALCULS SUIVIS (exercices d'entraînement gradués [1])

Série 4

		Réponses
1.	$7 \times 0{,}1 \times 4 \times 2 \times 2 \times 2 =$	22,4
2.	$0{,}4 \times 0{,}3 : 2 \times 10 + 20 \times 2 =$	41,2
3.	$24 \times 2 : 12 \times 0{,}1 + 6 \times 3 =$	19,2
4.	$0{,}75 \times 6 \times 2 \times 100 : 2 \times 0{,}01 + 3 =$	7,5
5.	$0{,}1 \times 0{,}5 \times 10 \times 100 \times 0{,}2 =$	10
6.	$0{,}4 + 0{,}02 + 50 \times 2 \times 10 =$	1008,4
7.	$0{,}3 \times 0{,}1 \times 1000 : 30 \times 0 + 49{,}5 =$	49,5
8.	$0{,}2 + 7 + 0{,}09 \times 1000 \times 0{,}01 =$	72,9
9.	$0{,}01 + 0{,}6 + 5 + 0{,}004 - 3 \times 10 =$	26,14
10.	$0{,}4 + 0{,}01 + 0{,}012 \times 2 - 0{,}02 =$	0,824

Série 5

1.	${}^1/_4 + {}^1/_2 + {}^1/_2 \times 2 : 5 \times 10 =$	5
2.	${}^1/_{10} \times {}^1/_2 \times 100 \times {}^1/_5 \times {}^1/_4 \times 2 =$	${}^1/_2$
3.	${}^1/_5 + {}^1/_4 + {}^3/_{10} + {}^1/_2 =$	$1\,{}^1/_4$
4.	$10 \times {}^5/_2 \times 4 : {}^1/_2 \times {}^1/_4 =$	50
5.	${}^1/_2 \times {}^1/_3 \times {}^1/_4 \times 12 : {}^1/_2 =$	1
6.	${}^1/_4 + {}^1/_2 \times 4 \times {}^1/_8 \times {}^1/_3 : 3 =$	${}^1/_{24}$
7.	${}^1/_5 \times {}^1/_6 \times {}^1/_3 \times 180 : {}^1/_3 =$	6
8.	1 h. 6 min. + 3 h. 45 min. + 19 min. + 25 min. =	5 h. 35 min.
9.	10 h. — 2 h. 50 min. × 3 — 2 ½ h. : 2 =	9 h. 30 min.
10.	25 sec. × 8 + 2 min. : 2 + 1 ¼ h. =	1 h. 17 min. 40 sec.

Série 6 (récapitulation ou contrôle)

1.	$284 + 116 - 346 - 44 \times 100 =$	1000
2.	$1000 - 650 - 125 - 115 - 70 \times 0{,}1 =$	4
3.	$33 \times 3 - 49 \times 10 \times {}^1/_4 + 12 =$	137
4.	$2 \times 3 \times 3 \times 5 \times 5 \times 7 =$	3150
5.	$55 \times 3 - 120 : {}^1/_2 \times {}^1/_{10} - 8 =$	1
6.	$0{,}2 + 9 + 10{,}5 \times 0{,}1 + 0{,}3 \times 1000 =$	2270
7.	$73 - 24 \times {}^1/_7 + 3 \times 0{,}1 \times 100 \times {}^3/_2 =$	150
8.	$1000 \times 0{,}01 \times 100\,000 : 10 \times 30 : 4 =$	750 000
9.	${}^1/_5 + {}^3/_{10} \times 8 - 3 \times {}^1/_{100} + 99 =$	99,01
10.	2 h. 5 min. × 5 × 0 + 350 min. + 2 h. 20 min. : 2 =	4 h. 5 min.

[1] Trois possibilités selon le degré d'entraînement des élèves : a) données mises au tableau ou polycopiées ; b) calculs dictés : l'élève note sur sa feuille les **réponses intermédiaires** ; c) calculs dictés : seule la **réponse finale** est inscrite sur la feuille.

le dessin

édition romande
de ZEICHNEN UND GESTALTEN
neuvième année

5

organe de la
SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE DESSIN
Paraît six fois l'an en supplément de l'« EDUCATEUR »

Rédacteur: C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 1260 Nyon

LE DESSIN AU COLLÈGE ET AU GYMNASE

Académie Sainte-Croix, Fribourg

1. Dessin de plantes

Choix du modèle : selon la saison et l'aptitude des élèves.

Choix de la technique : selon le caractère du sujet. Ici, crayon.

Observation et discussion : elles portent surtout sur le rythme de croissance, la variété des directions, les proportions, les caractéristiques de forme et de couleur, les valeurs.

Observations particulières : tige, fleur, feuille, attache des feuilles.

Durée : très variable, de deux à six heures.

Classes : troisième, quatrième, cinquième (15-18 ans).

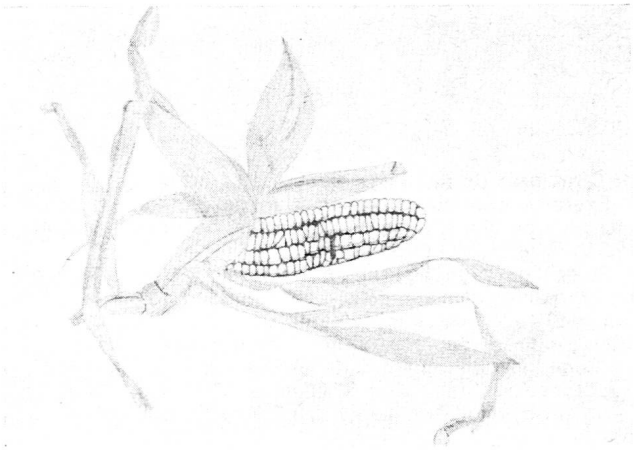

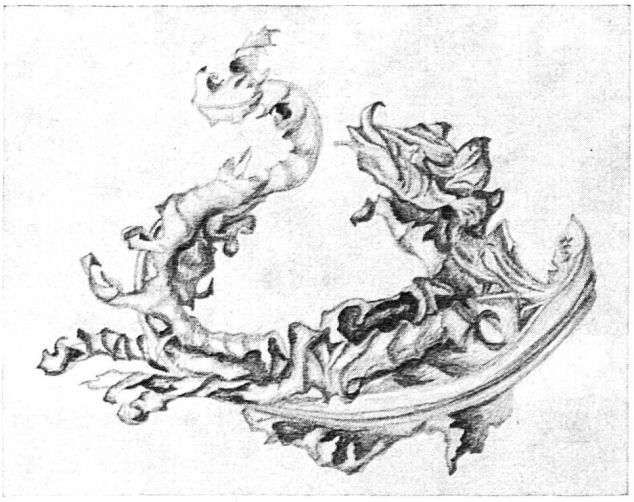

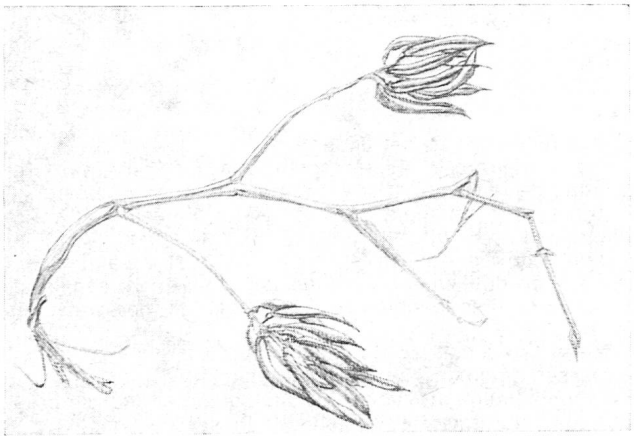

2. Etudes de textures (bois, écorce, coquillages)

Observation des éléments structurels : valeurs, rythmes linéaires, qualité des couleurs.

Exercices techniques : élaboration des rythmes, recherches de valeurs.

Choix de la technique : crayon, plume, crayon de couleur.

Durée : de deux à six heures, selon l'objet.

Classes : quatrième, cinquième (16-18 ans).

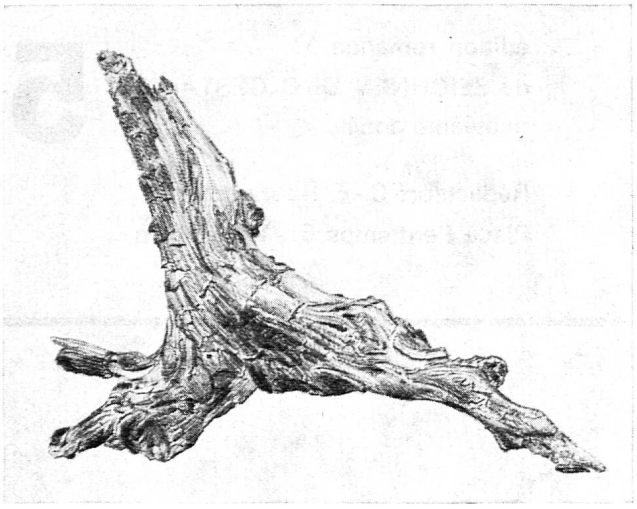

3. Structures de pointillés blancs sur fond noir

Exercice préalable : composition de rectangles. La densité plus ou moins forte de points fins ou grossiers module les champs clairs et les foncés.

Sujet : paysage hivernal ou arlequin. Ne pas chercher une exécution réaliste, mais d'abord un jeu de plans rythmé, comme dans l'exercice préalable.

Fournitures : papier noir, gouache blanche, plume.

Durée : six à huit leçons de 45 minutes.

Classe : quatrième année, filles de 16-17 ans.

Documentation artistique : dessins de Seurat, pour le clair obscur.

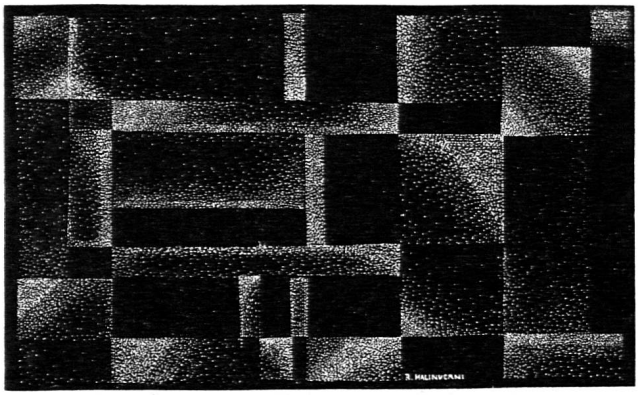

4. Sapins enneigés

Observation et discussion : la première neige a, durant la nuit, transformé le sapin devant la fenêtre. Grande forme du sapin et petites formes. Rythme des branches. Direction modifiée par le poids de la neige. Simplification de la forme.

Fournitures : papier foncé, crayon blanc.

Durée : deux à trois heures.

Classe : quatrième, filles de 16-17 ans.

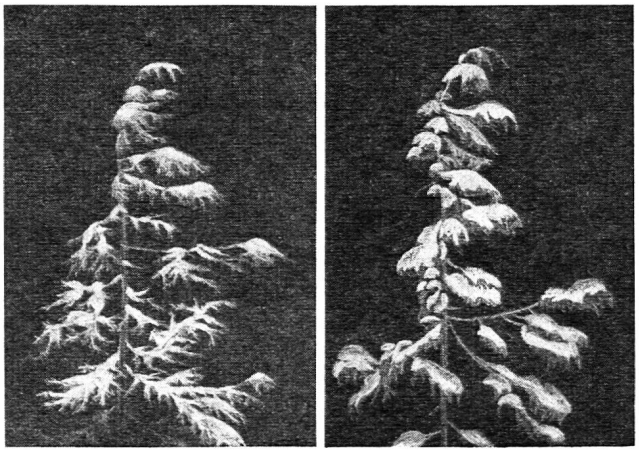

5. Rameau fleuri

Sujet : pommier.

Observation et discussion : feuilles et fleurs, forme et couleur, attache, rythme de croissance, nuances.

Technique : aquarelle. Peinture pour ainsi dire directe, sur une esquisse au crayon sommaire et légère. Il est bon de faire au préalable quelques essais de lavis.

Durée : deux à quatre leçons de 45 minutes.

Classe : quatrième année, filles de 16-17 ans.

Documentation artistique : les élèves se sont initiées à la beauté des formes simples et claires avec des reproductions de bonnes xylographies japonaises.

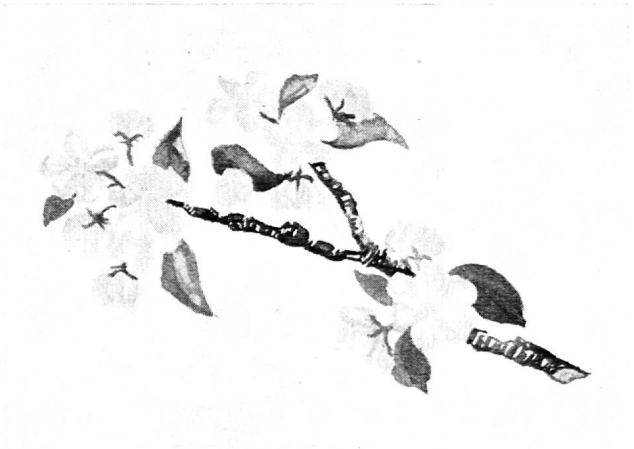

6. Nature morte - Papier déchiré

But : transcrire le sujet en grand plans colorés, sans recherche de réalisme, ni pour la forme, ni pour la couleur.

Recherche principale : harmonie des couleurs et de la composition.

Démarche : on utilise du papier journal préalablement teinté, individuellement. Composition légèrement esquissée au crayon. Puis déchirer les tesselles de papier et les coller.

Durée : six à huit leçons de 45 minutes.

Classe : cinquième année (17-18 ans).

Documentation artistique : contemplation et analyse préalable de natures mortes cubistes de Picasso et Juan Gris.

7. Représentation figurée

A - Indications générales.

La figuration de personnages convient avant tout aux classes inférieures des écoles gymnasiales, parce qu'alors les élèves s'expriment encore sans contrainte dans le domaine plastique.

But : initiation des élèves à l'expression imagée.

Démarche :

a) Choix du sujet : on le choisit fréquemment en commun avec les fillettes. C'est généralement le cours des saisons qui le suggère. Et parfois « la nuit porte conseil ». On se décidera pour le chat subrepticement entré dans l'école, pour le sapin qui s'est couvert de neige durant la nuit, pour le Carnaval de Bâle ou une fête de la Suisse primitive, pour un concours de ballons à Einsiedeln. Ou bien, le sujet peut être inspiré par un exercice quelconque. Exemples : l'étude du clair-obscur conduit à une composition avec des troncs d'arbres, un exercice de valeurs à une vue citadine en aplats, des recherches rythmiques à l'examen de compositions de Lionel Feininger et au dessin d'un village ;

b) Discussion : pour le « Carnaval », par exemple, elle a porté sur l'aspect expressionniste, sur la clarté des formes, sur les coloris d'œuvres de Breughel et d'Ensor. On a parlé en outre des proportions, des attitudes et des gestes humains ;

c) Choix de la technique : celle-ci doit être appropriée au sujet. On tiendra cependant compte des exercices antérieurs (dessin, peinture, valeurs), surtout pour étayer les élèves les plus faibles ;

d) Assistance du maître : durant le travail, attirer l'attention de l'élève sur ses réussites : proportions justes, bons groupements de personnages, occupation harmonieuse de l'espace, choix de tons heureux. Il faut amener l'enfant à voir juste, à comparer et à juger, tout cela dans l'optique de la forme, de la couleur, de la composition.

Indications : la représentation figurée met le maître dans l'obligation d'éveiller chez les élèves leur sensibilité et leur intelligence spatiales. Ils seront ainsi amenés d'une représentation plane jusqu'à la perspective centrale des études de motifs architecturaux entreprises en cinquième année (17-18 ans). Cela ne signifie nullement que doivent être négligés les autres modes de représentation qui mettent au premier plan les questions de valeur, de couleur, de rythme, d'animation de la surface.

B - Exemples de sujets.

Ces travaux conçus dans l'esprit de ce qui précède sont préparés par des exercices de mélange de couleurs : comment obtenir des tons purs, éclaircir des tons, les assombrir, les rompre ?

Première année (fillettes de 13-14 ans). Saint-Nicolas. Durée : six à huit heures. — Les saisonniers : a) représentation graphique au stylo à bille ; b) arrivée à la gare (crayon de couleur, à la manière d'une peinture) ; c) sur un chantier (gouache). — Récolte de bois : ce travail avait été préparé par des illustrations de contes, au crayon de couleur.

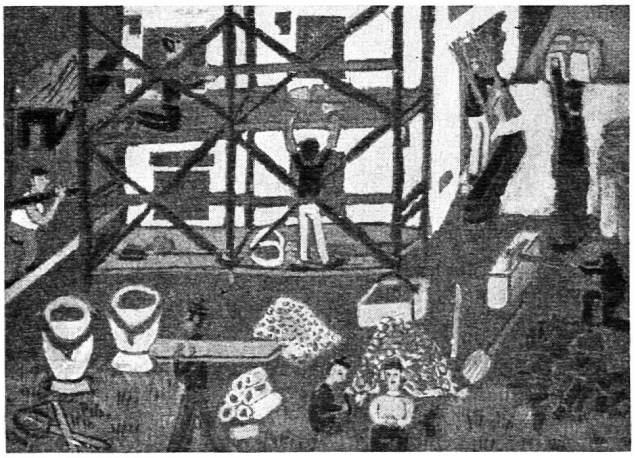

— A la plage : néocolor. Travail précédé d'une discussion sur les proportions de l'être humain, ses attitudes et ses gestes. Deux à quatre heures.

Deuxième année (14-15 ans). Scène de carnaval (en ville). Six à huit heures. Concours de ballons : gouache sur papier noir, quatre à six heures. — Au guichet : sujet convenant pour une première tentative de représenter des personnages à la gouache. Six à huit heures. — Les mariés : gouache, six à huit heures.

Troisième année (15-16 ans). Le porteur : scène de carnaval (à la campagne), gouache sur papier noir. — Ville : composition rigoureuse de formes géométriques ; exercice de différentiation de la couleur. Sept à huit heures.

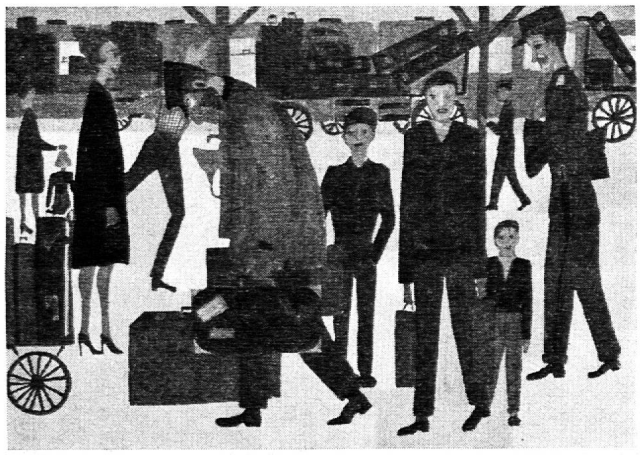

Quatrième année (16-17 ans). Village : composition analogue à la précédente, mais il s'agit ici d'animer les surfaces (cf. 7 A). — L'aveugle : couleur à l'eau, quatre à six heures. — Autoportrait : a) visage, observé dans un miroir ; b) en pied, de mémoire. Gouache, deux à quatre heures.

(A suivre.)

Sr Myriam WOERMER.

COMMUNIQUÉS

Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire VSG/SSPES/SSISS

Assemblée annuelle, BADEN 1968

Vendredi 15 novembre
11.00 Heinz Hösli : « Lignes directrices pour l'enseignement du dessin dans les écoles publiques (primaires et primaires supérieures). »
14.00 Discussion des propositions Hösli, établissement d'un avant-projet.
17.00 Assemblée générale de la SSPES.
20.30 Comité SSMD.

Samedi 16 novembre
09.00 Conférences de la SSPES.
15.00 « Lignes générales pour la formation des maîtres de dessin. »

Les membres de la SSMD et de la SSPES recevront une convocation personnelle à ces manifestations. Les non-membres qui souhaitent participer à l'une ou à l'autre des discussions peuvent se renseigner auprès du rédacteur de ce bulletin.

Berner Schulwarte
Helvetiaplatz, Berne — 31 août - 5 octobre 1968
Présentation d'un programme d'enseignement méthodique du dessin (dessin, peinture, collage, estampage) pour élèves de 11 et 12 ans. Les travaux exposés ont été sélectionnés par Gottfried Tritten pour son nouvel ouvrage « Education par la forme et par la couleur ». Heures d'ouverture : du lundi au samedi, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.
Sur téléphone au (033) 43 18 24, visite commentée pour les enseignants.

Formation des maîtres de dessin à Berne
Gewerbemuseum im Kornhaus, Berne — 13 septembre - 20 octobre 1968
Exposition organisée par la section pédagogique de l'Ecole des arts et métiers de la ville de Berne.
Heures d'ouverture : de 10 à 12 heures, tous les jours, sauf le lundi ; de 14 à 18 heures du mardi au vendredi ; de 14 à 17 heures le samedi ; de 19 h. 30 à 21 h. 30 les mardi et jeudi.

Société suisse des maîtres de dessin GSZ/SSMD/SSDD

Journées de travail 1968, LUCERNE.
Nouvelle Ecole cantonale de Tribschen, Alpenquai.

Samedi 5 octobre
10.30 Ouverture — W. Mosimann : « Le Développement de la représentation humaine chez l'enfant actuel ».
13.30 Visites de l'exposition « L'Homme » et de l'école.
14.30 P. F. Althaus, conservateur de la Kunsthalle de Bâle : « La Figure humaine dans l'Art contemporain ».
15.30 « La Représentation humaine est-elle encore affaire de l'Art et de l'Enseignement ? », discussion avec la participation de MM. P. F. Althaus, M. Moser et E. Bossard, peintres ; R. Brem, sculpteur ; M. Buchmann, directeur de l'Ecole des arts et métiers de Zurich ; E. Müller, professeur à l'Ecole normale de dessin de Bâle.

Dimanche 6 octobre
09.30 Comité central.
10.30 « L'Oie » de Stugeweit, par les élèves de l'Ecole normale de Hitzkirch.
« Picasso, vie et œuvre », film pour le 85e anniversaire du peintre.
12.00 Assemblée générale statutaire — Pour être prises en considération, les propositions individuelles doivent être faites par écrit jusqu'au 20 septembre. (Même délai pour les inscriptions.)

Entrée libre à ces deux expositions.

COLLECTIONS TIME LIFE

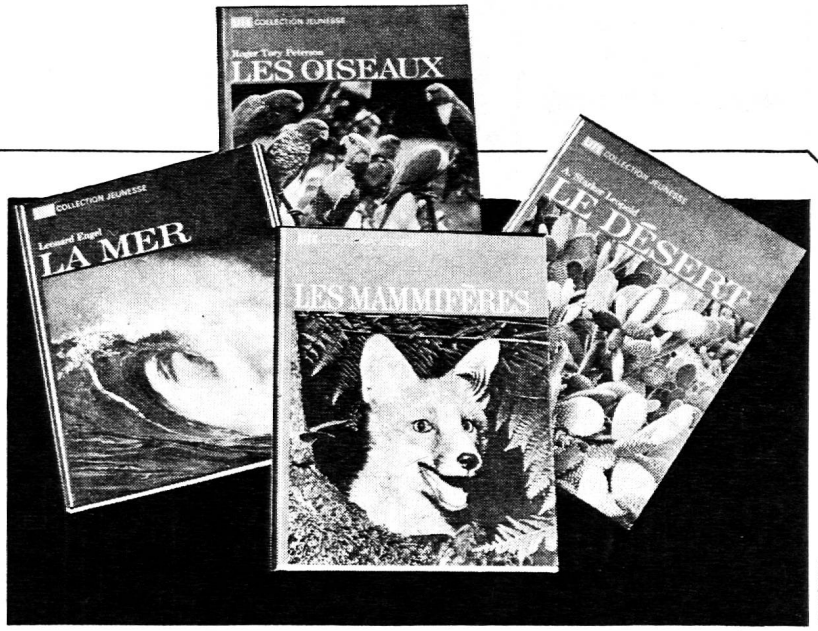

Une séduisante collection d'albums pour jeunes de 8 à 14 ans.

TIME LIFE

UNE RÉPUTATION INTERNATIONALE

Prestigieuse série d'ouvrages richement documentés et agrémentés de nombreuses illustrations en couleurs, les collections Time Life ont conquis un public d'adultes cherchant à constituer pour les enfants, une sérieuse bibliothèque de références, véritable encyclopédie familiale.

Les membres de l'enseignement nous ont fréquemment contactés dans le but de mettre à la disposition de leurs élèves ces albums de qualité exceptionnelle, mais dont le prix dépassait parfois les budgets trop restreints. Pour satisfaire ces jeunes et mettre à leur portée nos collections, nous avons créé pour eux :

TIME LIFE

UN COMPLÉMENT PAR L'IMAGE

Nous ne prétendons pas éditer des livres scolaires : notre but est d'apporter à l'enseignement que reçoit le jeunesse, une encyclopédie imagée et attrayante du monde de la nature, animal et végétal, à un prix très abordable à leurs budgets.

Chaque volume comprend 128 pages et se présente sous couverture cartonnée de format 21 x 26. Il comporte plus de 100 pages illustrées dont 55 en couleurs

TIME LIFE

CONDITIONS TOUT A FAIT PARTICULIÈRES AUX MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Sur simple demande de votre part nous nous ferons un plaisir de vous adresser une documentation illustrée permettant d'apprécier directement l'intérêt que représentent ces ouvrages. Pour cela, il vous suffira, soit de remplir et de nous envoyer le coupon réponse ci-dessous, soit de nous adresser votre carte à l'adresse indiquée :

TIME LIFE

COLLECTION JEUNESSE

PRIX : 13 F.

Les quatre premiers volumes : les Oiseaux, la Mer, le Désert, les Mammifères, paraîtront en Septembre et seront suivis de quatre autres volumes en Décembre puis, en Mars 1969. Vous disposerez donc de 12 titres recouvrant les principaux sujets du monde vivant et offrant une explication raisonnée des phénomènes naturels.

Coupon réponse à envoyer à :

Librairie MUHLETHALER
1211 Genève 6 - rue du Simplon, 5
Case postale 138

Veuillez m'adresser la documentation et les conditions spéciales réservées aux membres de l'enseignement, pour les marchés spéciaux et livres de prix.

NOM . . . . . .

ADRESSE . . . . . .

Nos collections existent en Allemand, Français, Anglais et Espagnol.
En vente dans toutes les librairies.

La bonne adresse
pour vos meubles

**Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe**

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

**Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois**

Papeterie St-Laurent

Charles Krieg

Tél. 23 55 77

Rue Haldimand 5 LAUSANNE

Satisfait au mieux :

Instituteurs — Etudiants — Ecoliers

Les élèves aiment manger au restaurant

Une course d'école est encore plus belle si elle comprend un repas en commun dans un restaurant sympathique.

Après le grand air, les enfants aiment pouvoir se reposer et faire un bon repas à une table accueillante et dans une salle où ils sont à l'aise.

Les restaurants DSR vous offrent toujours une cuisine simple mais savoureuse, à **des prix DSR.** Et, bien sûr, une quantité de jus de fruits et d'eaux minérales, **source de santé pour tous.**

Mettez DSR à votre programme. Notre secrétariat, à Morges, 23 rue Centrale, vous renseignera sur nos conditions avantageuses.

Magasin et bureau Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

l'habitation

tout
pour votre
intérieur

1260 NYON
1, place de la Gare

Tél. (022) 61 14 79

Deux assurances
de bonne compagnie

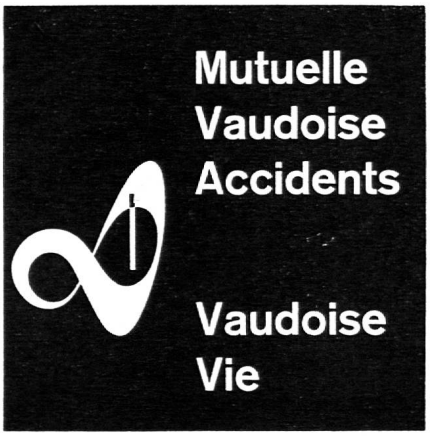

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

**Rabais sur
les assurances accidents**

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERNE

J. A.
1820 Montreux 1

Imprimerie Corbaz S.A. Montreux